



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Secrétariat général

261^e séance du
SÉNAT ACADÉMIQUE
SAC-210507
Le 7 mai 2021
de 8 h 30 à 11 h 25
À distance / Microsoft Teams

PROCÈS-VERBAL
Sénat académique • SAC-210507



SAC-210507

UNIVERSITÉ DE MONCTON

261^e séance du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 7 mai 2021

À distance / Microsoft Teams

PRÉSENCES

MEMBRES

Hélène Albert, professeure	Moncton	Julien Massicotte, professeur	Edmundston
Pandurang Ashrit, doyen	Moncton		
Claudine Auger, professeure	Shippagan	Gervais Mbarga, professeur	Moncton
Néné Mamata Bah, étudiante	Shippagan	Nathalie Parent, bibliothécaire	Moncton
Dany Benoit, directeur général de la Formation continue	Moncton	Denis Prud'homme, recteur et vice-chancelier	U de M
Yves Bourgeois, doyen	Shippagan	Pascale Rioux, étudiante	Moncton
Francis Bourgoin, étudiant	Moncton	Denis Roy, doyen	Moncton
Marthe Brideau, bibliothécaire en chef	Moncton	Gilles C. Roy, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	U de M
Natalie Carrier, doyenne	Moncton	Céline Surette, professeure	Moncton
Olivier Clarisse, professeur	Moncton	Jean-François Thibault, doyen	Moncton
Gabriel Cormier, doyen	Moncton	Mona Luiza Ungureanu, professeure	Shippagan
Marianne Cormier, doyenne	Moncton		
Lacina Coulibaly, professeur	Edmundston		
Étienne Dako, professeur	Moncton		
Sébastien Deschênes, doyen	Moncton		
Pierrette Fortin, doyenne	Edmundston		
Adrien Habermacher, professeur	Moncton		
Suzanne Harrison, professeure	Moncton		
Horia-Daniel Iancu, professeur	Moncton		
Amel Kaouche, professeure	Edmundston		
Michelle Landry, professeure	Moncton		
Mathieu Lang, professeur	Moncton		
Gabriel LaPlante, professeur	Moncton		
Francis LeBlanc, doyen	Moncton		
Monique Levesque, professeure	Moncton		
Robert Levesque, professeur	Edmundston		

AUTRES PERSONNES PRÉSENTES

Lynne Castonguay, secrétaire générale	U de M
Janice Comeau, secrétaire d'assemblée	U de M
Elizabeth Dawes, vice- rectrice adjointe à l'ens. et aux affaires professorales	U de M
Madeleine Dubé, vice- rectrice	Edmundston
Jeanne d'Arc Gaudet, professeure retraitée	Moncton
Nathalie Haché, directrice par intérim des communications, affaires publiques et marketing	U de M
Jean-François Richard, président d'assemblée	U de M
Edgar Robichaud	U de M
Sid-Ahmed Selouani, vice- recteur	Shippagan
Stéphanie Weaton, registraire	Moncton

Personnes excusées : Alain Lavoie, Caroline P. LeBlanc, Maxime Roy et Lise Savoie

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE	4
2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	4
3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	4
4. CORRESPONDANCE	4
5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	4
6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SAC-210305	4
7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL SAC-210305	5
7.1 Autres	5
8. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES	5
8.1. Modifications au règlement particulier relatif aux exigences linguistiques – programmes en éducation	5
8.2. Résolutions transmises pour information	6
9. RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION	6
10. NOMINATIONS	6
10.1. Comité des programmes du Sénat académique.....	6
10.2. Comité d'appel du Sénat académique	6
10.3. Comité d'attestation des études.....	6
10.4. Comité de sélection des grades honorifiques	6
10.5. Comité conjoint de la planification.....	6
11. DESTRUCTION DU FICHIER EXCEL POUR LE VOTE	7
12. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER	7
13. SUIVI DE LA DERNIÈRE RÉUNION DU CONSEIL DES GOUVERNEURS	8
14. AFFAIRES NOUVELLES.....	8
14.1 Remerciements	8
15. PROCHAINE RÉUNION.....	9
16. CLÔTURE.....	9

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	Page
ANNEXE 1 : Transcription.....	10
ANNEXE 2 : Enregistrement.....	11
ANNEXE 3 : Documents.....	12
Document A : Ordre du jour adopté.....	A (1-2)
Document B : Rapport du Comité des programmes.....	B (1-10)
Document C : Nominations – Comités du Sénat académique.....	C (1-11)

- ★ Le Secrétariat général (SG) fait parvenir aux membres du Sénat académique les documents pertinents à l'ordre du jour qui sont adressés au président du Sénat académique ou au Secrétariat général et ceux que les membres du Sénat académique lui demandent expressément de distribuer. Seuls les documents acheminés aux membres par le SG sont placés en annexes du procès-verbal.

Nota bene :

- 1) La présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. Le procès-verbal et les annexes peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <https://www.umoncton.ca/gouvernance/senat-proces-verbaux>.
- 2) L'enregistrement de la séance est déposé au Service des archives de l'Université de Moncton.
- 3) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.

1. OUVERTURE (261^e séance)

8 h 30 : Le président d'assemblée rappelle que : « *L'Université de Moncton reconnaît que le territoire sur lequel ses trois campus reposent est visé par les traités de paix et d'amitié que les Wolastoqiyik (Malécites) et les Mi'kmaq ont d'abord conclus avec la Couronne britannique en 1726. Les traités en question ne comportaient pas de clause relative à la cession des terres et des ressources, mais en fait reconnaissaient le titre de Mi'kmaq et de Wolastoqiyik (Malécites) et définissaient les règles quant à ce qui devait être des relations durables entre les nations.* »

Les scrutatrices pour la réunion sont Hanane Ghouili et Janice Comeau.

Alain Lavoie, Maxime Roy, Lise Savoie et Caroline LeBlanc sont les membres excusées pour la réunion.

Le président souhaite la bienvenue à Aminata Ouedraogo, étudiante au campus de Shippagan. Par ailleurs, le mandat de l'étudiante et des étudiants suivants a été renouvelé : Francis Bourgoin, Alain Lavoie et Pascale Rioux du campus de Moncton et Maxime Roy du campus d'Edmundston.

2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation.

3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

La secrétaire générale demande à chaque membre d'activer leur caméra afin d'authentifier les participantes et les participants.

4. CORRESPONDANCE

Aucune.

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Voir Document A, p. 1-2

R : 01-SAC-210507

Étienne Dako, appuyé par Denis Roy, propose :

« Que l'ordre du jour de la réunion SAC-210507 soit adopté tel qu'il a été présenté. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SAC-210305

R : 02-SAC-210507

Lacina Coulibaly, appuyé par Gervais Mbarga, propose :

« Que le procès-verbal SAC-210305 soit adopté tel qu'il a été présenté. »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL SAC-210305**7.1. Autres**

Aucune question n'est soulevée.

8. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES

Voir le Document B, p. 1-10

8.1. Modifications au règlement particulier relatif aux exigences linguistiques – programmes en éducation

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche précise que cette demande de modifications fait suite aux changements apportés au cours *EDUC2003 Le français en enseignement*. Étant donné que ce cours sera offert sur une session au lieu de deux, le nombre de tâches passera de huit à cinq. Les modifications se situent dans le libellé du règlement particulier relatif aux exigences linguistiques pour tous les programmes en éducation où l'on fait référence au nombre de tâches. Le Comité des programmes suggère qu'il soit plus général en indiquant que les étudiantes et les étudiants doivent réussir toutes les tâches.

Les discussions qui s'ensuivent vont au-delà des modifications proposées au règlement. Elles touchent principalement de la question de la responsabilité de la préparation des futures enseignantes et futurs enseignants à enseigner en français dans les écoles publiques du Nouveau-Brunswick ainsi que la dégradation systémique de l'utilisation de la langue française. Selon plusieurs, la qualité de la langue ne devrait pas reposer seulement sur la Faculté des sciences de l'éducation. L'on souhaite que le Sénat académique se penche sur cette question de société complexe. Plusieurs joueurs doivent être impliqués dans cette réflexion dont le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, le Conseil de la langue française de l'Université, des experts de la langue française, des représentantes et représentants de la société civile, doyennes, doyens, étudiantes, étudiants, etc.

R : 03-SAC-210507

Gilles Roy, appuyé par Marianne Cormier, propose :

« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées au règlement particulier relatif aux exigences linguistiques pour les programmes suivants : B.A.-B. Éd. (majeure en anglais), B.A.-B. Éd. (majeure en études françaises), B.A.-B. Éd. (majeure en géographie), B.A.-B. Éd. (majeure en histoire), B.A.-B. Éd. (primaire), B.E.P.- B. Éd. (majeure en éducation physique), B. Éd. (2 ans), B. Éd. primaire (immersion/inclusion scolaire), B. Éd. Secondaire (immersion / inclusion scolaire), B.Mus.-B. Éd., B. Sc.-B. Éd. (concentration en biologie), B.Sc.-B. Éd. (concentration en chimie), B.Sc.-B. Éd. (concentration en mathématiques) et B.Sc.-B. Éd. (concentration en physique). »

Vote sur R03

Pour : 34

Contre : 1

ADOPTÉE

La proposition suivante est mise aux voix.

R : 04-SAC-210507

Hélène Albert, appuyée par Mathieu Lang, propose :

« Que le Sénat académique accepte le principe de mettre sur pied un comité adhoc portant sur la qualité de la langue française. »

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

8.1. Modifications au règlement particulier relatif aux exigences linguistiques – programmes en éducation (suite)**R : 05-SAC-210507**

Hélène Albert, appuyée par Étienne Dako, propose :

« Que le Bureau du recteur et vice-chancelier, le président du Conseil de la langue française ainsi qu'une représentation étudiante travaillent sur un mandat de ce comité adhoc ainsi qu'un échancier pour sa composition. »

Vote sur R05

unanime

ADOPTÉE

8.2. Résolutions transmises pour information

À titre d'information, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche fait mention des autres résolutions prises par le Comité des programmes.

9. RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) indique que des évaluations de programmes seront présentées à la réunion du mois d'août du Sénat académique.

Une sénatrice s'interroge quant au destin du dossier de la création du Baccalauréat ès sciences (spécialisation en nutrition) qui a été rejeté par le Comité conjoint de la planification (CCJ). Le VRER souligne que le CCJ avait des préoccupations par rapport à la création de ce programme et que l'unité concernée a été saisie des réserves du Comité. L'unité pourra répondre au CCJ si elle le souhaite.

10. NOMINATIONS

Voir Document C, p. 1-11

R : 06-SAC-210507

Les étudiantes et étudiants suivants ont été proposés par Pascale Rioux et ont été élus par acclamation.

10.1. Comité des programmes du Sénat académique

Francis Bougoin et Pascale Rioux

10.2. Comité d'appel du sénat académique

Aminata Ouedraogo

10.3. Comité d'attestation des études

Aminata Ouedraogo et Maxime Roy

Suppléante et suppléant : Francis Bourgoïn et Pascale Rioux

10.4. Comité de sélection des grades honorifiques

Pascale Rioux

10.5. Comité conjoint de la planification

Francis Bourgoïn

11. DESTRUCTION DU FICHIER EXCEL POUR LE VOTE

R : 07-SAC-210507

Pandurang Ashrit, appuyé par Gervais Mbarga, propose :

« Que le fichier Excel comprenant les détails du vote Forms qui s'est tenu lors de la réunion soit supprimé. »

Vote sur R07

unanime

ADOPTÉE

12. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER

Présentation du recteur et vice-chancelier

Le recteur et vice-chancelier fait le point sur quatre objectifs, notamment les suivants : (1) rencontres universitaires, (2) relations avec les partenaires, (3) dossiers de l'Université de Moncton et (4) associations interuniversitaires.

Quelques faits saillants :

- Les rencontres avec les professeures et professeurs, la FÉÉCUM et l'AEÉIUM se poursuivent. Les rencontres avec les membres du corps professoral au campus d'Edmundston ont pris un certain retard en raison de la pandémie.
- La cérémonie de clôture du Centre de leadership Frank McKenna-L'ALUMni a eu lieu le 7 mars 2021. Vingt-cinq étudiantes et étudiants ont reçu une certification.
- Le colloque annuel des jeunes chercheurs a eu lieu en mode virtuel. L'activité a connu un franc succès.
- Des rencontres avec les membres de l'Assemblée législative du N.-B. incluant le premier ministre ont eu lieu au cours des derniers mois. Les présentations ont porté sur la révision de la *Loi sur les langues officielles*, la situation financière de l'Université, le dossier des sciences infirmières, la reconnaissance des diplômes, des bourses de recrutement pour les étudiantes et étudiants internationaux et autres.
- Une rencontre avec l'honorable Blaine Higgs, premier ministre du N.-B., a eu lieu. La discussion a porté sur la remise de la subvention LOE.
- Des rencontres ont eu lieu avec les députés conservateurs du Grand Moncton afin de discuter des impacts de l'Université de Moncton.
- Nombreuses rencontres portant sur le dossier *Santé* ont eu lieu auprès de divers intervenants, notamment Vitalité et l'Université de Sherbrooke dans le but de repositionner la formation et la recherche. Les discussions sont en cours dans le but de mettre sur pied un Institut de recherche interdisciplinaire.
- Des rencontres avec l'ambassadrice de la France au Canada ont permis de discuter des ententes pour la mobilité étudiante.
- Des rencontres avec Universités Canada, l'ACUFC, l'AUA, l'Association des chaires de la francophonie de l'UO, Immigration francophone, et autres se sont aussi tenues.

Le recteur et vice-chancelier indique que l'Université de Moncton a ratifié une déclaration d'engagement avec la Mi'gma'wé'l Tplu'taqnn Inc. La signature virtuelle a eu lieu le 19 mars 2021.

Certains dossiers ont retenu l'attention de l'Équipe décisionnelle, notamment la question du retour des étudiantes et des étudiants en mode présentiel au mois de septembre. Les horaires sont en cours de préparation.

Enfin, le recteur et vice-chancelier remercie les membres de la communauté universitaire pour avoir fait preuve de résilience tout au long de l'année 2020-2021.

12. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER (suite)*Discussion*

Lors de la discussion, on précise que la préparation des horaires des cours pour la session d'automne 2021 est presque terminée. Des séances d'information auront lieu à la fin mai pour les professeures et professeurs.

D'autres questions sont soulevées, notamment les suivantes :

- L'importance du programme-pont pour le recrutement des étudiantes et des étudiants.
- Une clinique de vaccins contre la COVID-19 installée sur le campus serait appropriée. On note que les démarches de l'Université pour obtenir ce service n'ont pas encore été acceptées par Santé publique.
- Il serait intéressant d'avoir un programme de bourses pour les étudiantes et les étudiants autochtones.
- La session d'automne 2021 sera en mode présentiel, toutefois plusieurs cours seront offerts en mode virtuel. On indique qu'il faut être conscient qu'un changement de phases peut survenir en tout temps. La flexibilité sera de mise. Une discussion sur les plans de cours a lieu.
- Il serait intéressant de faire un sondage portant sur les cours en mode virtuel. Une question pourrait porter sur l'impact de la pandémie sur la rétention des étudiantes et étudiants.
- Il n'y a pas de politique portant sur le vaccin à l'Université de Moncton. On suggère de mettre en place un vaccinomètre. On rappelle que le Service des communications prépare une campagne de promotion pour la vaccination.
- Plan vert : il faut savoir diminuer notre empreinte de carbone. Des critères sont en développement.
- Reconnaissance des acquis : il s'agit d'un dossier complexe, en discussion depuis fort longtemps. Il serait bien de mettre en place des formations. Formations en main, les gens pourraient mieux évaluer les dossiers au niveau de l'expérientiel et de l'académique.
- Nous faisons face à une crise démographique importante.

D'autres points ont été soulevés. Ceux-ci sont élaborés dans la transcription du Sénat académique.

13. SUIVI DE LA DERNIÈRE RÉUNION DU CONSEIL DES GOUVERNEURS

Aucune question n'est soulevée.

14. AFFAIRES NOUVELLES**14.1. Remerciements**

Les personnes suivantes ont terminé leur mandat au Sénat académique. Le président les remercie chaleureusement pour leur participation et contribution.

- Néné Mamata Bah
- Étienne Dako
- Horia-Daniel Iancu
- Amel Kaouche

14.1. **Remerciements** (suite)

- Mathieu Lang
- Julien Massicotte
- Gervais Mbarge
- Nathalie Parent
- Céline Surette

15. **PROCHAINE RÉUNION**

La prochaine réunion du Sénat académique aura lieu le vendredi 27 août à 8 h 30.

16. **CLÔTURE**

Le président clôture la réunion en souhaitant à toutes et à tous une bonne saison estivale.

La réunion se termine à 11 h 25.



Lynne Castonguay
Secrétaire générale

SAC-210507

ANNEXE 1

Transcription de la 261^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 7 mai 2021

Disponible sur le portail :

<https://www.umoncton.ca/gouvernance/senat-proces-verbaux>

Transcription préparée par

**Suzanne Beaulieu
PRO DOCUMENTS
Dieppe (Nouveau-Brunswick)**



SAC-210507

ANNEXE 2

Enregistrement de la 261^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 7 mai 2021

**Enregistrement déposé aux
Services des archives de l'Université de Moncton**



SAC-210507

ANNEXE 3

Documents de la 261^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 7 mai 2021

Documents déposés sur le portail :

<https://www.umoncton.ca/gouvernance/senat-proces-verbaux>

